

Monsieur Fodé Oussou FOFANA
Demeurant au quartier *Wanayab*
Commune de Lambdji- Conakry
Téléphone :

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE DIXINN
PARQUET
Décharge
Arrivée le *23.09.2025*
Heure.....*10h*...../.....*00*.....
Sous le N°.....*781*.....

**À Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal
de première Instance de Dixinn**

Objet : Plainte pour diffamation et dénonciation calomnieuse

Monsieur le Procureur de la République,

Je soussigné, Fodé Oussou FOFANA, né le 27 juillet 1959 à Kindia demeurant dans la Commune de Lambandji porte formellement plainte contre Monsieur Ousmane Gaoual DIALLO domicilié au quartier Landréah, Commune de Dixinn, Conakry pour des faits de diffamation (**articles 363 et suivants du Code pénal**) et/ou de dénonciation calomnieuse (**articles 361 et suivants du Code pénal**).

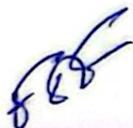
En effet, cette personne m'a accusé à tort d'usurpation de titre, accusation totalement infondée et portant atteinte à mon honneur, à ma réputation ainsi qu'à mon intégrité professionnelle. Ces accusations ont été formulées sans fondement par voie de presse dans un entretien accordé au media KUMPITAL le 21 avril 2025 et par écrit dans le contexte où une plainte a été déposée par l'UFDG contre le Cercle des Amis de Ousmane Gaoual (CERAG) pour utilisation frauduleuse du nom et du logo officiels de ce parti politique, sans aucune autorisation ou mandat.

Je tiens à préciser que je n'ai jamais exercé une fonction sans y être habilité ou de manière illégale. Les propos de Monsieur Ousmane Gaoual DIALLO visent clairement à me nuire et relèvent d'une volonté manifeste de me discréditer publiquement.

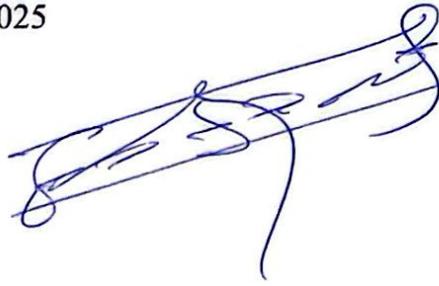
En conséquence, je vous prie de bien vouloir enregistrer ma plainte et de faire procéder à une enquête afin que les responsabilités soient établies et que les faits soient sanctionnés conformément à la loi.

Vous trouverez ci-joint les éléments de preuve à l'appui de ma plainte (Vidéos de son passage à KUMPITAL, plainte déposée par l'UFDG au parquet de Dixinn).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur de la République, l'expression de ma considération distinguée.



Conakry, le 23 avril 2025


Pharmacie Etoile
Dr. FOFANA Fodé Oussou
Directeur
Almama 78 Av. 58 Biv. BP: 4729 T61: +224 922 21 11 11